

Vos travaux de chauffage au gaz

Bonjour,

Remplacez votre ancienne chaudière gaz par un équipement gaz dernière génération et faites des économies.

En installant une chaudière gaz à très haute performance énergétique (THPE) ou une pompe à chaleur (PAC) hybride gaz, vous pouvez :

- réaliser **jusqu'à 40% d'économies d'énergie*** sur vos consommations de chauffage et d'eau chaude,
- continuer à bénéficier des **prix compétitifs du gaz**,
- faire financer une partie de vos travaux grâce au **dispositif d'aides encadré par l'État**.

Faciles à installer, robustes et performants, les équipements au gaz peuvent être **associés à des systèmes de régulation programmables** pour encore plus de confort et d'économies ! Vous pouvez ainsi ajuster vos consommations au plus proche de vos besoins réels.

Le saviez-vous ?

Sur les 15 dernières années, la facture annuelle de gaz naturel pour le chauffage et la production d'eau chaude sanitaire a été en moyenne **de 20% à près de 50% moins chère** que celle des principales autres énergies de chauffage.

Et avec **l'essor du gaz vert**, vous pouvez vous chauffer ou cuisiner en consommant un gaz renouvelable produit localement à partir de déchets organiques. Dès aujourd'hui, plusieurs fournisseurs d'énergie vous proposent des offres de gaz vert.

Vous souhaitez être accompagné ?



L'énergie est notre avenir, économisons-la !

*Économies d'énergie en kWh/an en remplacement d'une chaudière de plus de 20 ans : jusqu'à 30% en installant une chaudière THPE (source : ADEME) et jusqu'à 40% en installant une PAC hybride gaz (source : bureau d'études).